

Conseil d'établissement 2021-2022

Mercredi 13 octobre 2021

À 18 h 15, en virtuel sur Zoom

Contenue

1. Prise des présences et vérification du quorum	2
2. Présentation des membres.....	3
3. Questions du public	3
4. Adoption de l'ordre du jour.....	3
5. Rôle et responsabilités du CÉ – information	3
5.1. Élection des officiers – élection	3
5.2. Nomination des membres de la communauté – nomination	4
5.3. Dénonciation d'intérêts - information.....	4
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 juin 2021	4
7. Calendrier des rencontres du CÉ – adoption.....	5
8. Règles de régie interne – adoption.....	5
9. Budget annuel de fonctionnement du CÉ - adoption	5
10. Activités intégrées et sorties éducatives – approbation	6
11. Adoption des règles de fonctionnement du service de garde 2021-2022	6
12. Location des locaux pour activités – approbation.....	6
13. Formation obligatoire pour les nouveaux membres.....	7
14. Sous-comités	7
14.1. Activités Parascolaires	7
14.2. Service traiteur	8
14.3. Diversité.....	8
14.4. Comité sécurité	8
14.5 Service de garde	8
15. Rapports et informations	8
15.1. Direction	8
15.2. Service de garde	9
15.3. Membres enseignants	10
15.4. Comité des parents du CSSMB	10
15.5. OPP de l'ESCO.....	10
15.6. Fondation Saint-Clément.....	10
15.6.1. Priorités - approbation	12
16. Suivi au procès-verbal	12
17. Correspondance reçue	13
18. Questions diverses	13
19. Levée de la séance	13

1. Prise des présences et vérification du quorum

Rôle	Nom	Présent	Absent
Président	Etienne Chabot	x	
Vice-Présidente	Karine Barette	x	
Trésorier	Claudie Vigneault	x	
Secrétaire	Genevieve Bastien	x	
Déléguée au comité de parents CSSMB	Ping Lu	x	
Membres Enseignants	Emanuelle Afonso-Huot	x	
	Leonie Lambert	x	
	Fiona Wright	x	
	Véronique Matteau	x	
	Marie-Ève Meilleur Prud'homme	x	
Personnel de soutien	Geneviève Gauthier	x	
Direction	Nathalie Houle	x	
Direction adjointe	Mélanie Béland	x	
Membre parent substitut	Carlie Déjoie	x	
	Nathalie Gignoux	x (18h32)	
	Mathieu Rinaldi	x	
	Daniel Hacikyaner	x	
Membre de la communauté			
Membre du Public	Virginie Longpré	x	
	Claire Valles	x	

	Marie-France Rochefort	x	
	Veronique St-Arnaud	x	

- Mme Nathalie Houle souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h15 après vérification du quorum.
- Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Présentation des membres

- Les membres (parents, enseignants et direction) du CÉ 2021-2022 se présentent à tour de rôle.

3. Questions du public

- Aucune question du public n'est soulevée.

4. Adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour a été envoyé aux membres à l'avance par courriel.
- Aucune modification demandée.

Proposée par : Mme Leonie Lambert
Appuyée par : Mme Marie-Ève Meilleur Prud'homme
Adoptée à l'unanimité.

5. Rôle et responsabilités du CÉ – information

- Mme Houle rappelle les rôles et responsabilités liés aux membres du CÉ ainsi que leur mandat.

5.1. Élection des officiers – élection

1- Candidat pour la présidence : M. Etienne Chabot propose sa candidature, secondé par Mme Claudie Vigneault.

- Mme Houle souligne l'excellent travail de Mme Karine, présidente sortante.
- Mme Houle transfère l'animation de la séance à M. Chabot.

2- Candidate pour la vice-présidence : Mme Karine Barette propose sa candidature, secondée par Mme Claudie Vigneault.

3- Mme Ping Lu a déjà été élue comme déléguée au Comité de parents du CSSMB lors de l'assemblée générale du 23 septembre.

4- Candidate pour le poste de trésorière : Mme Claudie Vigneault propose sa candidature, secondée par Mme Karine Barrette.

5- Candidate pour le poste de secrétaire : Mme Geneviève Bastien propose sa candidature, secondée par Mme Claudie Vigneault.

5.2. Nomination des membres de la communauté – nomination

- Le président laisse chaque candidat se présenter durant 1 minute à la suite de l'obtention de quatre candidatures écrites reçues à titre de membres de la communauté : Mme Claire Vallès, Mme Véronique St-Amand, Mme Marie-France Rochefort et Mme Virginie Longpré.
- Au préalable, les quatre candidatures ont été acheminées par courriel à l'ensemble des membres du CÉ afin qu'ils puissent en prendre connaissance.
- Après vote en huit-clos, la majorité des 11 membres votant ont élu Mme Claire Vallès et Mme Virginie Longpré.

5.3. Dénonciation d'intérêts - information

- Le président explique la nécessité pour tous les membres du CÉ de déclarer tout conflit d'intérêts potentiel en début d'année en remplissant au besoin la dénonciation d'intérêts (LIP 70).
- Le formulaire sera envoyé aux membres de la communauté élu.
- Un membre substitut a posé la question d'une dénonciation d'intérêt en cas de remplacement.
- Mme Houle suggère de déclarer préalablement cette situation.
- Le président n'a pas reçu de dénonciation cette année.

6. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 juin 2021

Le procès-verbal du 2 juin 2021 a été envoyé aux membres à l'avance par courriel.

Aucune modification n'est demandée. L'adoption du procès-verbal est :

Proposée par : Mme Karine Barette
Appuyée par : Mme Leonie Lambert
Adoptée à l'unanimité.

7. Calendrier des rencontres du CÉ – adoption

- Deux options de calendrier du CE, sept séances prévues sur l'année, le mercredi (option A) ou le mardi (Option B).
- L'Option A (mercredi) est retenue sans objection.

Le calendrier des rencontres pour l'année 2020-2021 est désormais le suivant : 13 octobre 2021, 3 novembre 2021, 8 décembre 2021, 26 janvier 2022, 16 mars 2022, 27 avril 2022, 1er juin 2022.

La proposition du calendrier des rencontres du CÉ 2021-2022 est:

Proposée par : Mme Émanuelle Afonso-Huot
Appuyée par : Mme Genevieve Gauthier
Adoptée à l'unanimité

8. Règles de régie interne – adoption

Avant la présente séance du CÉ, un document rappelant les *Règles de régie interne 2021-2022* du conseil d'établissement a été envoyé aux membres à l'avance par courriel. Aucune modification aux règles de l'an passé.

Proposée par : Mme Leonie Lambert
Appuyée par : Mme Véronique Matteau
Adoptée à l'unanimité.

9. Budget annuel de fonctionnement du CÉ - adoption

Ce budget étant dépensé à la discrétion des membres du CÉ, le budget sera donc utilisé pour l'achat de breuvages et de nourriture pour un repas qui se tiendra lors de l'une des séances du CÉ.

Le budget de fonctionnement du CÉ alloué pour l'année est de 375\$. Cette année, un montant de 113,83\$ a été dépensé pour valider les résultats du site "Survey Monkey" qui comptabilisait le nombre de votes des élus du CÉ lors de l'AG. Il reste donc 261,17 \$ au budget initial.

Un membre demande: si le budget est insuffisant, est-ce que l'école peut participer?

Mme Houle propose d'utiliser une partie du budget de reconnaissance des bénévoles, si nécessaire, avec l'accord du CÉ.

En suivi de PV antérieurs, l'idée est évoquée d'utiliser le budget pour la prise de note par une tierce personne. Il n'est pas possible d'utiliser le budget à cette fin.

Proposée par : Mme Claudie Vigneault
Appuyée par : Mme Émanuelle Afonso-Huot
Adoptée à l'unanimité.

10. Activités intégrées et sorties éducatives – approbation

Le document a été envoyé aux membres à l'avance par courriel. Les activités proposées respectent les deux grands budgets alloués par le Ministère (budget non transférable d'une année à l'autre):

-École inspirante: Budget du Ministère: 25,291\$. Dépense prévue à l'Esco: 25,227.49\$

-Sorties scolaires en milieu culturel: Budget du Ministère: 18,821\$. Dépense prévue à l'Esco: 8,690.09\$ (Les sorties scolaires sont plus difficiles en pandémie, à cause des contraintes sanitaires).

Proposée par : Mme Leonie Lambert
Appuyée par : Mme Karine Barrette
Adoptée à l'unanimité.

11. Adoption des règles de fonctionnement du service de garde 2021-2022

Approbation du document acheminé à l'avance : « Guide de fonctionnement du service de garde ». Règles inchangées, si ce n'est le tarif journalier qui passe de 8,50\$ à 8,55\$.

Proposée par : Mme Ping Lu
Appuyée par : Mme Leonie Lambert
Adoptée à l'unanimité.

12. Location des locaux pour activités – approbation

- Le CSSMB charge 10\$ l'heure pour la location des locaux.
- Le CÉ a le choix de moduler ce tarif; l'heure était facturée à 5\$.
- Règles internes de l'ESCO :
 - Priorité à l'école et au SDG
 - Maintien des coûts le plus bas possible dans l'intérêt des familles
 - 5\$ pour tout organisme pour intervenant externe (parascolaire ou cours piano par ex.)
 - Permettre aux enseignants d'offrir du tutorat aux élèves *de l'école* sans frais de location
- Pas suffisamment de retour sur expérience pour donner une estimation des recettes de location des classes
- Que fait-on dans le cas de tutorat destiné à des enfants n'étant pas présentement à l'ESCO ?
 - Suggère d'élargir à tous les enfants sans frais.

****Mme Claudie Vigneault ne souhaite pas participer au vote, ses enfants profitant du tutorat.**

Proposée par : Mme Émanuelle Afonso-Huot

Appuyée par : Mme Véronique Matteau

Adoptée à l'unanimité.

13. Formation obligatoire pour les nouveaux membres

Le président annonce que seuls les nouveaux membres sont concernés : Mmes Fiona Wright, Virginie Longpré et Genevieve Bastien.

14. Sous-comités

Petits groupes constitués de parents bénévoles.

Les enseignants peuvent participer aux comités.

L'invitation à se joindre aux sous-comités proviendra du CÉ, dans les jours à venir.

Chaque sous-groupe émet un rapport envoyé au préalable avant chaque réunion du CÉ.

14.1. Activités Parascolaires

Établir la liste des activités avec le fournisseur parascolaire "Dose de Bonheur".

14.2. Service traiteur

Évaluation/recommandations du service traiteur.

14.3. Diversité

Monter des capsules/outils de formation pour sensibiliser les élèves aux différences.

14.4. Comité sécurité

Circulation matin et soir aux abords de l'école.

14.5 Service de garde

Améliorer les services aux élèves qui fréquentent le service de garde.

15. Rapports et informations

15.1. Direction

1. Inscription 2021-2022: 597 élèves au 30 sept 2021.
2. Cross-country: l'évènement est un succès. Bravo à Mme Annick et à tous les bénévoles.
3. Revamp de l'école: travaux effectués durant l'été, soit de nouveaux trottoirs et de nouvelles allées sur le terrain de l'école, du côté de l'avenue Mitchell.
4. Modernisation de la chaufferie: Travaux devraient être terminés le 28 octobre prochain.
5. 2 exercices d'évacuation d'incendie: 597 élèves + 50 membres du perso en moins de 11 mins., 2e exercice durant le diner, évacuation en moins de 9 mins!
- 6-Plateforme Mosaïk :
 - Elle peut servir entre autres à transmettre des messages, les premières communications et les bulletins.
 - Formation des enseignants suivie.
 - Il manque quelques enregistrements de parents.

- Un membre-parents du CÉ demande quelle est la différence entre l'ancienne et la nouvelle plateforme? Elles proviennent toutes deux de la société GRICS. L'ancienne a été abolie, car sa formule était devenue archaïque. Mozaïk offre davantage de possibilités de communication.

- Voir s'il est possible de notifier les parents par courriel que message disponible/document déposé sur Mosaic. La direction vérifie.

7- Dépistage test rapide Covid:

- Test de dépistage rapide avec approbation des parents.
- 2 tests effectués à ce jour par les éducateurs formés. Les deux tests étaient négatifs.

8- Cas Covid:

- Un cas Covid depuis le début de l'année. La personne n'était pas à l'école pour un nombre de jour significatif et donc aucune annonce n'a été envoyée aux parents, selon les recommandations de la CSSMB.

- Un membre-parents du CÉ énonce qu'il serait plus sage si les parents reçoivent une communication lorsque qu'un cas est déclaré, par soucis de transparence.

9- Tous les enseignants de l'ESCO ont intégré un ou plusieurs comités. C'est une grande satisfaction!

10- Problème technique plateforme GPI:

- Problème résolu.
- Certain parents n'ont pas reçu de courriels (ex: inscription aux activités parascolaires). Le problème est réglé. Une deuxième période d'inscription envoyée et "Dose de Bonheur" a trouvé une place à tous.

11- Année agréable: Mme Houle mentionne que c'est la première année de son mandat avec la même directrice adjointe, la même équipe en éducation spécialisée, la même équipe de secrétaires et de concierges. Très satisfaisant!

15.2. Service de garde

1- La communication du SDG passe par le site de l'ESCO et l'Echo.

2- Vidéo de présentation du personnel et grille d'activités am/pm disponible sur le site web.

3-Inscription de 284 élèves réguliers au SDG en 2021-2022

- 310 élèves pré-covid (2019-2020),

- 228 élèves (2020-2021),

- 57 sporadiques (1-2 matins)

- 250 dineurs

4- Formation "environnement agréable durant les dîners".

Voir Écho pour trucs à partager avec les parents ex: choisir les aliments à inclure dans le lunch avec les enfants.

Autre formation 'pluri-pluri' en faveur de la diversité, sur l'année.

5- Paiement internet favorisé ou chèque

- Virement bancaire non favorisé car remboursement compliqué.
- Etat de compte sera maintenant envoyé à la fin du mois

Un membre-parent suggère l'utilisation du prélèvement automatique vs facturation ainsi que l'inscription en ligne et le prélèvement automatique pour les journées pédagogiques vs utilisation de feuilles. La technicienne en service de garde affirme que le CSSMB demande aux services de garde des écoles d'émettre une facture aux parents en fin de mois. Il n'est donc pas possible d'utiliser le prélèvement automatique.

6- Pas de sorties pédagogiques en raison des frais exubérants et de l'absence de garantie d'un encadrement suffisant. Organisation d'activités à l'école pour les élèves.

Un membre-parent demande si toutes les pauses sont prises à l'extérieur?
Oui, en extérieur systématiquement.

15.3. Membres enseignants

- Les enseignants sont heureux d'accueillir les parents bénévoles à la bibliothèque.
- L'adaptation "Covid" fait son chemin et c'est plus serein pour tous.

15.4. Comité des parents du CSSMB

1^{er} comité de parents le 28 octobre prochain.

Le PV de juin a été approuvé.

15.5. OPP de l'ESCO

- Suivi des mesures sanitaires selon les directives de l'ESCO, avec admission contrôlée des parents, par ex: les photos scolaires (en extérieur), à la bibliothèque.
- Beaucoup de demandes des parents pour participer: recherche de nouvelles façons de fonctionner (par ex: en allant décorer l'école en dehors des heures de classe).

15.6. Fondation Saint-Clément

-Deux nouvelles personnes bénévoles ont intégré les rangs de la fondation.

-La campagne débute le 17 octobre jusqu'au 14 novembre.

1^{ère} communication: 17 octobre

2e campagne: Bouteille d'huile d'olive à Noël

3e campagne: Au printemps, annonce à venir.

-Surplus dépensé. On repart à zéro!

-Objectif est d'amasser 50,000\$. Reste à voir si l'objectif sera atteint.

-Témoignage des enseignants reçus. Besoin de photos pour appuyer les témoignages.

- Campagne de vêtements 2020-2021:

-Bilan non disponible à cette date.

-Sondage sur la satisfaction de la campagne de vêtements auprès des parents à être envoyé sous peu.

- Un membre CÉ demande si les enseignants peuvent dépenser l'allocation de 500\$ par classe, dès maintenant?

Après un calcul approximatif, la représentante de la Fondation estime qu'il est plus sage d'engager la moitié du budget de classe puis, lorsque le montant final amassé sera connu, le montant final sera alloué à chaque classe.

-Un membre CÉ, à la suite du PV de juin, est sous l'impression que tout le surplus n'a pas été dépensé.

Le bilan de la fondation n'a pas été déposé mais de grosses dépenses (achat de 10 laptops, augmentation du budget classe, etc.) en plus des frais de 7-8% encourus par la Fondation. Le solde est donc proche de 0\$.

Dépenses: 111,000\$

Amassé: 46,000\$

Surplus: 63,000\$

Objectifs 2021-2022:

Aide aux élèves: éducateurs spécialisés

Budgets de classe

Installation de panneaux de basket et d'un mur d'escalade dans le gymnase 2

Embellissement 2 cours d'école: si on peut se le permettre.

Un membre CÉ demande si la CSSMB assumera les coûts de l'embellissement/aménagement de la cours d'école ou si financé par le surplus ou don exceptionnel?

La direction exprime son désir d'obtenir le financement. Le CSSMB demande à l'ESCO une provision 33,333,33\$ provenant de la Fondation pour avoir une subvention maximale de 50,000\$ du ministère si le projet est choisi par le CSSMB. Dossier à suivre.

15.6.1. Priorités - approbation

Vérification de la résolution au PV de juin à venir.
Attendre vérification avant de procéder à l'approbation.

16. Suivi au procès-verbal

1- Paiement interactif: point déjà abordé (voir points 15.2)

2- Climatisation/ventilation des salles modulaires:

-La direction fait part d'un échange avec le CSSMB: Les systèmes de ventilation et climatisation existants ne permettent pas de connecter les modules temporaires aux systèmes de ventilation existants de l'école.

-Il est à noter que les modules récents sont maintenant ventilés et climatisés. Celui de l'ESCO ne l'est pas, car son installation a eu lieu avant ce changement.

-Le module étant loué, L'ESCO ne peut altérer le bâtiment.

-L'installation de climatiseurs aux fenêtres du modulaire n'est pas recommandée par risque d'intrusions. Un membre-parents fait remarquer que ce type de climatiseur est utilisés dans d'autres parties de l'école.

-Un membre-parents du CÉ remercie la direction pour ce travail d'échange. Regrette toutefois qu'aucune modification n'est engagée pour améliorer le confort des classes modulaires et regrette que le personnel enseignant et les enfants écopent de cette chaleur accablante.

- À la suite d'une analyse électrique en septembre dernier, trois (3) appareils climatiseurs devraient être installés dans chaque classe, afin de climatiser le module correctement. Malheureusement, la capacité électrique de l'ESCO ne permet pas un tel branchement.

-Un membre-parents du CÉ demande combien coûterait de changer le panneau électrique.

3- Un membre-parents de CÉ demande s'il est possible de reconduire l'exercice de lavage de mains.

17. Correspondance reçue

1- Question concernant le port de masque lors des cours d'éducation physique: l'école suit les consignes. En cas de contrainte médicale sur le port du masque, la demande est acheminée au secrétariat général pour avis. Pas de suivi à ce jour.

Il est proposé que Mme Ping Lu soulève cette question au comité de parents CSSMB.

18. Questions diverses

1- Un membre soulève l'opportunité d'avoir un compte Facebook pour l'ESCO. La direction mènera une réflexion. Un membre souligne qu'avant l'arrivée de Mme Houle, il a été décidé de ne pas ouvrir de compte Facebook.

2- Remboursement d'activité parascolaire: Remboursement pour prestation non-reçue 2020-2021, l'enfant n'est plus à l'école. Communiquer au fournisseur. Si aucune réponse, communiquer à l'école et l'école demandera que le parent soit remboursé.

3- Marraines vs parents bénévoles: certains enseignants n'ont pas souhaité de marraine de classe, et, par exemple, il n'y a pas eu de relais pour la demande de bénévoles pour les photos de classe. Peut-on trouver un relais pour compenser cette absence ? La direction veut en discuter avec l'OPP. La direction peut être le relais d'information, à voir.

4- Une demande pour l'installation d'une poubelle devant la porte extérieure de l'école. Mme Houle évaluera la demande.

19. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h39.

Proposée par : Mme Émanuelle Afonso-Huot

Appuyée par : Mme Claudie Vigneault

Adoptée à l'unanimité